

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le village de TABLAT

TABLAT est une localité de montagne culminant à 470 mètres d'altitude sur le versant Sud de l'atlas tellien et situé à 69 km au Sud d'ALGER et 130 km au Nord-est de MEDEA, sa préfecture.

TABLAT :

- C'est un village de colonisation en montagne qui a végété,
- C'est une route d'embuscades après 1954,
- C'est une improbable sous-préfecture en 1956 ,
- En 1954 il y vivait 700 personnes dont 122 Européens.



Histoire

TABLAT est l'ancienne **TABLATA** chef-lieu d'une marche romaine au 5^e siècle, d'après Oscar Mac **CARTHY** (1825-1913), chargé depuis 1849 par le ministre de la guerre d'une mission d'exploration des territoires algériens, membre de la société d'histoire d'Alger, de la société d'archéologie d'Alger.

C'est la région des **CHEURFA** et des **Maures** venus du Maroc et d'Andalousie au début du 15^{ème} siècle qui formait le grand aârch des **BENI SLIMANE** qui se composait de sept tribus : **BAHATA**, **TIARA**, **EL OUAZANA**, **TOURTATINE**, **TABLAT**, **MEZGHANA**.

Durant la présence **Ottomane**, **TABLAT** relevait du khalifat de **SEBAOU** de Grande Kabylie et de l'autorité de l'agha d'**ALGER**.

L'émir **ABD-EL-KADER** l'avait placée sous l'autorité d'**Ahmed BEN SALEM**, califat du **SEBAOU**.

L'origine du nom est berbère (Auteur **Georges BOUCHET**)

TABLAT est un mot, qui en Kabyle, peut désigner une quelconque caillasse, pierre ou caillou. Ce n'est pas une garantie de sol riche. Mais, à vrai dire, il n'y a plus de cailloux ici qu'ailleurs dans l'Atlas tellien. Quant on arrive à **TABLAT** au printemps ; en descendant l'oued **EL HAD** qui rejoint l'oued **ISSER** un peu plus bas, ce qui se remarque c'est la verdure due à un climat pluvieux et hivers frais.

Après 1830 les tribus de ces montagnes étaient, par nous, qualifiées de Kabyles. Ce sont elles qui harcelaient nos postes proches de la MITIDJA dès 1835 et qui nous obligèrent même, en 1839, à tous les évacuer, sauf FONFOUK.

L'origine du centre est française

C'est une création française ex nihilo dans un site difficile d'accès et peu susceptible d'assurer la prospérité des colons attirés là par la 3^{ème} République.

En 1876 fondation d'un centre de peuplement européen. Ce TABLAT est une sorte d'exception, d'abord par son nom indigène conservé. En effet alors que la monarchie, à la demande explicite du Directeur de la colonisation, le comte GUYOT, avait pris parti de garder les toponymes indigènes dans le SAHEL et dans la MITIDJA alors en cours de colonisation, la République choisit assez systématiquement d'honorer ses grands hommes, ses militaires et ses victoires. Mais pas ici. D'autre part TABLAT est implanté au fond d'une vallée étroite où se rejoignent deux oueds.

TABLAT avant les Français.

Avant les Français TABLAT, n'existe pas en tant que centre de peuplement ; c'est un lieu-dit dans un fond de vallée inondable. Les mechtas étaient, comme aujourd'hui, situées sur les hauteurs déboisées ou à mi-versant, mais toujours à l'écart des lits d'oued, de leurs débordements et des mares à moustiques. Le colonel NIOX, dans sa géographie militaire publiée en 1890 signalait cependant l'existence jadis d'un poste romain.

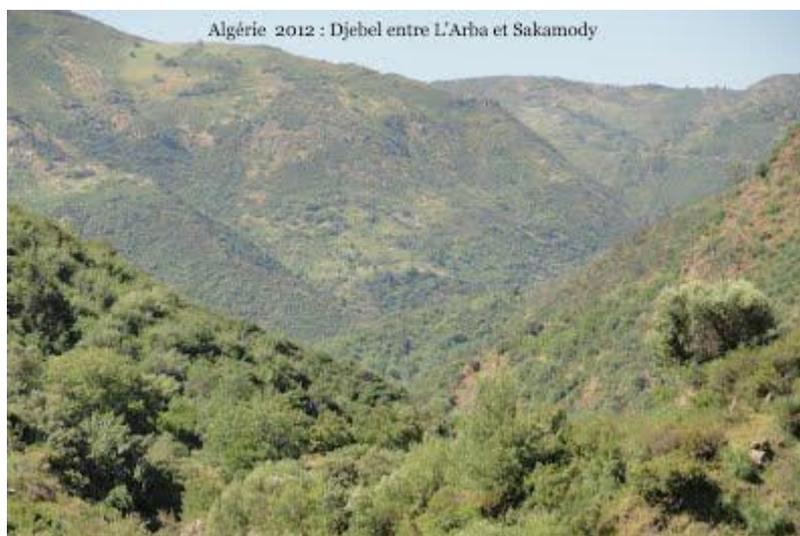
TABLAT à l'époque française **1876 - 1962**

En 1876 TABLAT est créé.

En 1879 TABLAT devient le chef-lieu d'une vaste Commune Mixte.

En 1954 cette Commune Mixte avait 85 395 habitants dispersés sur un vaste territoire de plus de 1 000 km² sans grandes ressources.

Entre 1879 et 1956 l'histoire de la commune n'a laissé aucune trace précise dans les ouvrages et les articles de presse à l'exception du séisme de 1910 qui fit quelques dégâts. Elle a néanmoins laissé le souvenir d'une zone montagneuse pauvre qui ne pouvait nourrir tous ses habitants. Ces montagnards ont très tôt quitté leur mechta, au moment des gros travaux agricoles, pour aller s'embaucher comme travailleurs saisonniers dans les fermes des colons de la MITIDJA ou du SAHEL. Des habitudes, sinon des liens, s'étaient créés entre des familles de la région de TABLAT et des exploitants européens. Ce sont les mêmes ouvriers, ou leurs frères, ou leurs fils, qui revenaient chaque année pour les vendanges ou pour les moissons dans la même exploitation. Après 1930 certains sont venus avec leurs femmes et ne sont plus repartis, modifiant alors fondamentalement la population des villages français proches d'ALGER.



Le 24 février 1956 la route de TABLAT devient maudite

Il est nécessaire, dans ce travail de mémoire, d'ignorer les combats et les massacres du temps des « événements » après 1954. Mais toute règle tolère des exceptions : le cas de la route qui mène à TABLAT par le hameau de SAKAMODY et le col des deux bassins, en sera une, et majeure. Pour les faits nous publions une des pages qu'André ROSSFELDER a mentionnée dans son « Onzième commandement ».

Extrait de la page 402 : « Le matin du 24 février sur la route de SAKOMODY, au col des deux bassins, un car qui desservait journalièrement BOU SAADA, une Aronde, une Peugeot 403 et un camion sont successivement tombés sur un barrage de rebelles en tenue militaire.

Un sous-officier musulman se trouvait parmi les quelques passagers du car. Les fellaghas l'ont tué et ont forcé le chauffeur et les passagers, tous arabes, à basculer le véhicule dans le ravin avant de les laisser partir.

L'Aronde est arrivée en suite avec cinq touristes, la famille SALLE, des gens de Bretagne, qu'accompagnait un ami parisien.

Ils revenaient eux aussi de BOU SAADA. Les détails de la tuerie n'ont pas été publiés, mais ils ont vite été connus. Le mari garrotté a pu voir sa femme, sa belle-mère et sa petite fille de 7 ans violées et tuées avant d'être égorgé à son tour comme son ami. Viol et égorgement, toujours ce rituel de possession et de sacrifice.

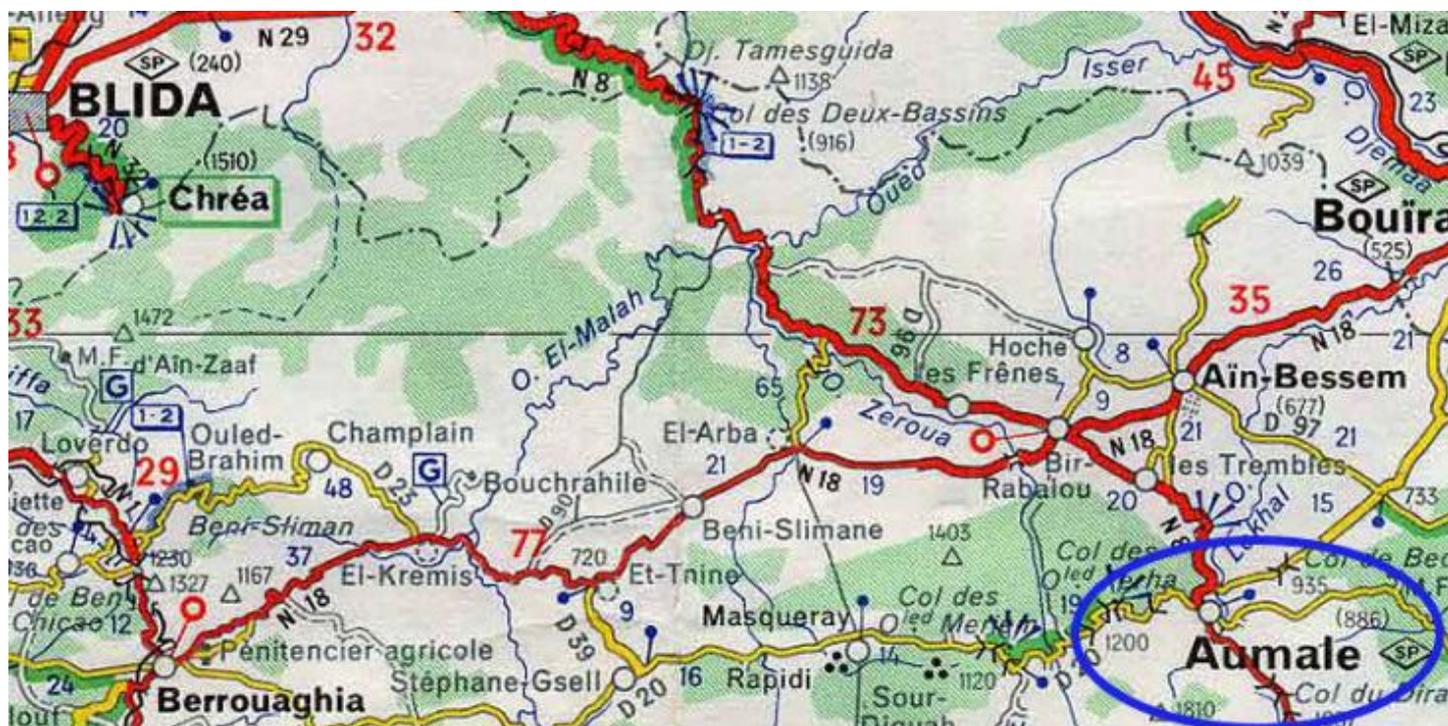
La Peugeot 403 est alors apparue et les deux passagers, un architecte d'ALGER, José RITTER et son assistant musulman, ont été également égorgés. Le chauffeur du camion, Georges COMTE, est mort d'une balle dans la tête alors que ses quatre arabes demandaient aux tueurs de l'épargner, c'était leur patron, un bon patron. Les fellaghas leur avaient répondu : « Voilà pour les bons patrons ».

Les fellaghas sont ensuite allés massacrer les habitants d'une mechta voisine qui les avaient mal reçus, massacre dont le voix du FLN accusèrent l'armée selon l'usage : les villages voisins qui savent apprennent la leçon , l'étranger qui ne sait pas condamne la France ».



Mustapha KHODJA dit Ali (1933/1956) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Ali_Khodja

A partir de cette date funeste, seuls les convois militaires ont pu se rendre à TABLAT par SAKAMODY. En effet l'intérêt mineur de cette route explique qu'elle n'ait pas bénéficié du même traitement sécuritaire par la RN 1 dans les gorges de la CHIFFA équipées de postes d'observation placés dans des fortins gardés et sans porte au niveau du sol. Le trafic civil vers AUMALE et BOU SAËDA fut détourné par BOUIRA ; les quelques rares véhicules qui montaient à TABLAT également.



Le responsable de ce massacre, un dénommé Ali KHODJA, sergent déserteur de l'arsenal d'ALGER, fut plus tard abattu par les paras de BIGEARD. Nous ne savons pas s'il eu des descendants, mais on sait qu'il a eu des émules à partir des années 1990.

Le 9 avril 2005, à même col deux bassins jamais débaptisés sur nos cartes, 14 personnes ont été égorgées à un faux barrage tenu par un commando du GIA. On peut noter que, d'une façon générale, tant en 1954-1962 qu'en 1991-2008 cette zone de l'Atlas tellien, entre PALESTRO et MEDEA, avec TABLAT au milieu, fut la région la plus concernée par les attentats, les embuscades et les tueries ; et aussi le point de départ et de retraite des commandos qui infestèrent la MITIDJA...



Marcel BIGEARD (1916/2010) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Marcel_Bigeard

Et aussi : http://www.iesuismort.com/biographie_celebrite_chercher/biographie-marcel_bigeard-14076.php

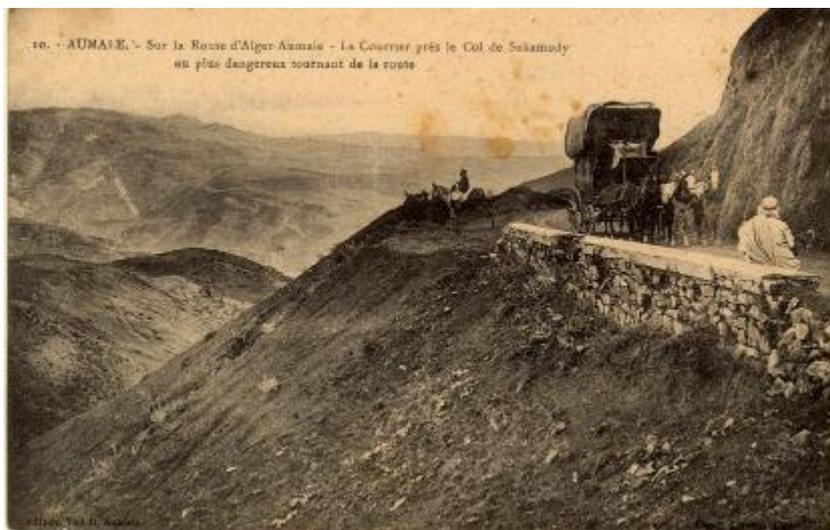
Le 22 juin 1956 TABLAT devient chef-lieu d'arrondissement du département de MEDEA. Il est à supposer que sous-préfet a dû rejoindre son poste en hélicoptère. Peut être avec le chef de la nouvelle SAS installée au même endroit.



Le 17 mars 1958 TABLAT et son arrondissement : BIR RABALOU et STEPHANE GSELL sont rattachés au nouveau département d'AUMALE qui est créé aux dépens de celui de MEDEA.

Le 2 novembre 1959 TABLAT et son arrondissement sont à nouveau rattachés à MEDEA, le département d'AUMALE ayant été supprimé sans avoir jamais eu de réalité à cause de la chute de la 4^{ème} République après les manifestations du 13 mai 1958 à ALGER.

Le cadre naturel et ses aptitudes

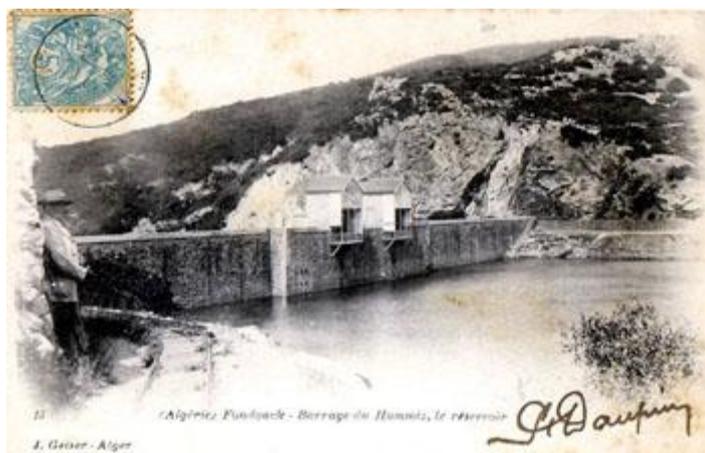


TABLAT est au centre d'un ensemble de djebels en partie boisés, avec des pins d'ALEP surtout, des frênes le long de la route, et quelques chênes verts. Ces montagnes, peu élevées, 1 298 mètres au maximum, ont été largement déboisées par les populations dont les mechtas sont nombreuses et proches les unes des autres. Elles évitent le fond des vallées où, en 1963 encore, on pouvait voir quelques tentes d'éleveurs semi nomades.

Les vallées sont profondément encaissées, mais ne sont pas des gorges étroites. Il y a de la place pour quelques champs de cailloux ou d'orge. Le village de TABLAT est ainsi situé au fond d'une vallée où la place manque pour s'étaler, à 446 mètres d'altitude, peu au-dessus de la vallée de l'ISSER qui réunit les points les plus bas de la commune à un peu plus de 300 mètres.

Texte de 1895 : Pêcheurs bretons à AZEFOUN et TABLAT (Auteur Hugues LE ROUX)

Quelle compétence peut avoir PARIS dans la question de savoir si l'on peut, sans inconvénient, fermer un barrage qui arrose des potagers le long de l'HAMIZ ? On prétend que le plus honnête homme du monde foudroierait sans remords un mandarin chinois à l'autre bout de la terre.



http://afn.collections.free.fr/pages/43_bulletin/hamiz.html

À plus forte raison, les ingénieurs parisiens se désintéressent-ils de la mort des choux et des artichauts que nous avons installés le long du torrent. Les barrages leur apparaissent naturellement comme des outils construits tout exprès pour donner aux Ponts et Chaussées l'occasion d'exercer leur science et leur surveillance. Les artichauts et les colons végètent autour de ces beaux travaux d'art comme d'insignifiants comparses.

Le Génie militaire est le coupable fondateur de ces villages d'étape qui ont causé tant de préjudices à la colonisation, J'ai visité un des types les plus complets de cette catégorie disgraciée, TABLAT, au delà du col des Deux-Bassins et de cette première lignée de montagnes qui soutient du côté du Sud la plaine de la MITIDJA.

Certes, le bordj de TABLAT, avec ses trois cours, son enceinte, ses poternes, ses allures de fort, est un des lieux les plus pittoresques de la province d'ALGER. Aux touristes que n'effrayent pas huit ou dix heures de diligence, dont la moitié au pas, le long de sauvages précipices, je recommande cette excursion admirable. Parfois les neiges barrent la route, interrompent les communications pour des jours. J'ai été surpris par leur chute, cet hiver, au moment où je passais le col. Sûrement, je serais demeuré en détresse, si l'on n'avait eu la prévoyance d'envoyer des cavaliers à mon secours. Mais, au printemps, les rocs les plus arides se dorent de lichens ; les petits jardins suspendus par les indigènes à flanc de montagne égayent délicieusement le paysage abrupt. La vue de la mer, du haut des crêtes, est un spectacle vraiment grandiose.

Donc il faut marquer d'une croix, sur la carte des touristes, le village de TABLAT, siège d'une commune mixte, qui groupe au moins quarante mille indigènes sous les ordres d'un administrateur... Mais quelle ne dut pas être l'angoisse des pêcheurs bretons et normands que l'administration envoya, il y a quelques années, en 1875, pour coloniser ces rocs ?

On a bien lu : des pêcheurs.

On les avait fait venir pour peupler le petit port d'AZEFOUN, qui ne se trouva pas prêt pour les recevoir. Ils auraient pu causer des ennuis à l'Administration si on les avait laissés sur la côte, dans le voisinage des villes. On les jeta par-dessus le col des Deux-Bassins. Ils arrivèrent sur ces sommets de montagne avec leurs filets sur l'épaule...

Qu'est-il advenu d'eux ?

Il ne reste aujourd'hui que deux exemplaires de cette génération sacrifiée : l'un s'est établi cafetier, l'autre forgeron. Et TABLAT, groupé autour de son bordj n'est plus qu'un village de fonctionnaires. Il est colonisé par un administrateur, ses adjoints, ses secrétaires, ses employés de bureau, un juge de paix et un suppléant, un greffier, un commis-greffier, un huissier, un interprète, un commis-interprète, un receveur des postes, quelques gendarmes, un receveur des contributions, un porteur de contraintes, un garde général des forêts, dix gardes forestiers, — *(il n'y a pas de forêts à TABLAT, mais il faut bien utiliser les locaux disponibles)*, — une maîtresse d'école, un garde des eaux, un garde champêtre, un cafetier, un forgeron, une épicerie mozabite et un juif représentant des gros juifs d'Alger, qui fait de l'usure avec les indigènes...

Tout l'univers, dit-on, peut se refléter dans une goutte d'eau. Est-ce que TABLAT serait le désolant symbole de la colonisation officielle en Algérie ?



Le col des Deux-Bassins de nos jours

TABLAT est au centre d'un terroir agricole incommode et médiocre

L'altitude du village est assez basse pour permettre la culture des amandiers, figuiers et oliviers ; mais la place manque pour de larges emblavures. Et les labours efficaces ne sont guère faciles avec toutes ces pierres enfouies à faible profondeur. Les cultures ont donc de peu de rapport ; ce village de colonisation n'a pas totalement déperé, mais il ne s'est pas développé du tout.

Encore faut-il tenir compte de l'extrémité Sud de la commune qui déborde très légèrement sur la riche plaine des ARIBS. On y trouve le Hameau des Frênes et les exploitations les plus riches.

TABLAT est parfois signalé pour la qualité de ses aulx et de son petit élevage de volailles. Ces deux « spécialités » étaient favorisées par la proximité d'ALGER (à 69 km) qui offrait un débouché assuré et rémunérateur pour l'ail et pour les œufs ; du moins lorsque la route de SAKAMODY était encore sûre.

TABLAT ne devint jamais un vrai gîte d'étape

Le village était situé sur la route la plus courte entre la côte et la première oasis du Sahara : BOU SAÂDA. La RN 8 est la seule à traverser toute la commune du Nord au Sud et elle était parcourue par les touristes se rendant d'ALGER à BOU SAÂDA mais aucun d'entre eux n'aurait eu l'idée de passer la nuit dans ce patelin. D'abord TABLAT était trop près d'ALGER, et ensuite il n'y avait rien à visiter. Seuls les automobilistes en panne ou très en retard pouvaient se résoudre à dormir dans le modeste hôtel des oasis qui ressemblait à une villa landaise à colombages.

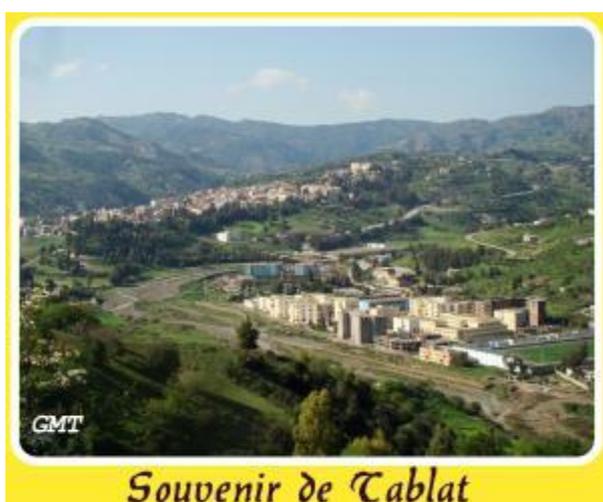


Le village n'a donc pas profité du passage des touristes attirés par le Sud.

De surcroît bien que le col des deux-bassins pût être obstrué par la neige, il n'y a jamais eu sur le djebel TAMESGUIDA le moindre équipement qui aurait attiré près de TABLAT des skieurs comme à CHREA. Quant à la randonnée, ce n'était pas à la mode de ces temps-là.

Bien sûr la RN 8 avait été améliorée et n'avait plus en 1962 l'allure qu'elle avait eue en 1900 au temps des diligences. Mais elle n'est jamais devenue une route de grande circulation et le tronçon de SAKAMODY à TABLAT est toujours resté à l'écart du trafic des véhicules lourds et encombrants.

TABLAT serait demeuré un village peu connu s'il n'avait été mis à la une des journaux à cause des embuscades après 1954, et grâce à son étonnante promotion au rang de sous préfecture en 1956.



TABLAT fut un centre administratif de second rang

Il fut chef-lieu de Commune Mixte trois ans après sa naissance.
Il devint chef-lieu d'arrondissement six ans avant l'exode final de 1962.

En fait cette promotion étonnante s'accommoda d'une grande stabilité : elle n'a sans doute changé que le nom, le salaire et l'uniforme du principal responsable. La moyenne Commune Mixte est devenue un petit arrondissement, car elle a gardé sa taille (1 278 Km²) ses limites et ses insuffisances.

Un arrondissement étrange dont le sous-préfet ne pouvait visiter les mechtas, par la route, qu'en passant par l'arrondissement voisin d'AUMALE.



Le relief de cet arrondissement s'ordonne en trois bandes parallèles. Le tiers septentrional est occupé par un ensemble montagneux compact où s'encaisse l'oued ISSER. Dans cette zone il n'y a ni route autre que la RN 8, ni village de colonisation autre que TABLAT.

TABLAT se trouve dans une position très marginale par rapport à sa circonscription.

Plus au Sud la gouttière synclinale de BERROUAGHIA à BOUIRA prend l'arrondissement en écharpe. Elle est parcourue par la RN 8 qui relie la riche plaine des ARIBS, et ses vignobles, au bassin de BERROUAGHIA. Mais tous les villages de colonisation de cette plaine sont à l'Est, hors de l'arrondissement de TABLAT.

Plus au Sud la zone basse où a dépéri le village de STEPHANE GSELL, l'un des derniers créés, est coincé entre deux alignements de collines ou de djebels.

Quoi qu'il en soit les trois routes qui traversent la circonscription ont été conçues en fonctions d'impératifs étrangers à l'arrondissement et ne relient que très indirectement le chef-lieu à ses villages, rares, et à ses douars, innombrables.



L'aspect du village

Peu de souvenirs permettent de le décrire sauf l'unique route confondue avec la RN 8 et bordée de maisons basses et pas même jointives. Elle était en légère pente montante vers le Nord. Il est possible qu'il y ait eu, dans cette vallée étroite, la place pour une ou deux rues parallèles ; il n'y avait pas de place centrale avec le kiosque à musique habituel.



TABLAT et sa piscine

La desserte de TABLAT était assurée par des autocars seulement

Ces services d'autocars étaient directs pour ALGER au Nord, par L'ARBA et MAISON CARREE, et pour BOU SAÂDA au Sud, par AUMALE et SIDI-AÏSSA. Les cars de deux sociétés parcouraient cet itinéraire dans les années 1950-1960 : l'entreprise REZIG Mohamed, la SATAC (Société Algérienne des Transports Automobiles en Commun), plus tard appelée Auto Traction de l'Afrique du Nord. Seuls les cars de cette dernière société poursuivaient, au-delà de BOU SAÂDA, jusqu'à BISKRA.

La loi du 18 juillet 1879 avait inscrit dans la liste des voies ferrées à construire au titre du réseau d'intérêt général, une ligne reliant BOUIRA à BERROUAGHIA. Cette voie, qui aurait traversé l'arrondissement par SOUK EL ARBA, n'a jamais été posée. La gare de bifurcation avec la voie BOUIRA - AUMALE, qui, elle, fut réalisée, était prévue au hameau des TREMBLES.

MONUMENT AUX MORTS

Le relevé n°54675 mentionne **125 noms de soldats "Mort pour la France"** au titre la guerre 1914/1918, à savoir :

ABDI Ayache (Mort en 1918) - ABDOUN Mohamed (1916) - AÏD Mohamed (1916) - AÏSSANI Ammar (1918) - AÏSSANI Rabah (1919) - AÏSSAOUI Ben Mohammed (1914) - AÏSSOU Ali (1917) - ALIBI Mohamed (1918) - ALOUN Saïd (1919) - ALT Nicolas (1915) - AMARI Bensounna (1914) - AMIAR Séghir (1918) - AMMAR Moussa (1917) - AMMI Salem (1916) - AMOURA Ahmed (1918) - ARBAOUI Larbi (1917) - ARFI Allal (1918) - BAKIRL Saïd (1915) - BAZOUZ Mohamed (1917) - BELKADI Allal (1918) - BELKHIRA Bentiba (1915) - BELKHIRI Amar (1915) - BELKHIRI Mohammed (1918) - BELLATRECHE Lakhdar (1916) - BELMADI Ali (1916) - BELMOKTAR Saïd (1918) - BELTICHE Boudjema (1914) - BEN MOUMENE Mohammed (1915) - BENSLIMAN Ben Mohamed (1916) - BERGOUG Mohamed (1919) - BETTACHE Ammar (1918) - BETTOU Lakhdar (1918) - BOU Arroura (1919) - BOUCHELIT Ben Hamou (1918) - BOUCHICHA Mouloud (1919) - BOUDERSAYA Ammar (1918) - BOUDIB Abdelkader (1916) - BOUDJERDA Messaoud (1919) - BOUFATAH Ammar (1918) - BOUGUELTAYA Larbi (1916) - BOUHADJA Sliman (1916) - BOUMZIRA Hadj Ben Rabah (1914) - BOUSLIMAN Ahmed (1918) - BOUSLIMANI Saïd (1916) - BOUSLIMANI Saïd Ben Mohammed (1914) - BOUTELDJA Aïssa (1916) - CHEHAT Ali (1918) - CHERIF Mohamed (1918) - CHIKHI Moussa (1914) - CHOUAT Moussa (1914) - CHOUITEM Ali (1914) - DAHAM Ahmed (1915) - DAIS Ahmed (1918) - DAOUDI Mohamed (1918) - DERRADJ Abdelkader (1915) - DJEDIANI Ahmed (1918) - DJOUAH Tayeb (1918) - FACI Mohamed (1914) - FORTIER Cyrille (1916) - FRAPPA Gilbert (1918) - GHERBAOUI Ahmed (1918) - GUELLATI Khémia (1918) - GUETTAA Tabah (1918) - GUETTICHE Abdenachmann (1917) - GUIDOUM Ahmed (1915) - HACHEMAOUI Messaoud (1918) - HAMEDOUCHE Ahmed (1918) - HAMMADOUCHE Mohamed (1917) - HARKATI Mohamed (1917) - HENNICHE Mohamed (1917) - HENNOUCHE Saïd (1917) - KAID Amara (1914) - KAIDI Messaoud (1918) - KEFFAFI Ammar (1918) - KERBICHE Mayouf (1917) - KERROUCH Mohammed (1917) - KHEMICI Rabah (1915) - LARABI Mammam (1915) - LARBI Ben Adjelalki (1919) - LELLOUCHE Brahim (1916) - LOUALICHE Rabah (1915) - MAGDEL Mohamed (1917) - MAHFOUF Lounès (1915) - MALAOUI Mohamed (1918) - MAMOUNI Amar (1916) - MAZAR Messaoud (1914) - MEDDAHI Mohammed (1916) - MEDJBOUR Salah (1918) - MEKDEM Mohammed (1918) - MERAKECH Sahraoui (1917) - MERAKEHI Ahmed (1916) - MERIOUA Ali (1917) - MESSAOUDI Ladj (1918) - MOKRI Ahmed (1918) - MOSTEFAÏ Mobarek (1917) - NECHAD Rabah (1915) - NOUAR Mohammed (1915) - OTMANI Abdelkader

(1918) - OUKRID Boudjema (1915) - OUZAOUI Khenier (1918) - RAHMOUNI Mohamed (1917) - SADOUKI Mohamed (1917) - SAHIRI Saad (1914) - SAÏDI Mohamed (1916) - SAÏDOUN Touhami (1918) - SAKHRI Boularès (1918) - SCHWAB Eugène (1915) - SELMI Ali (1918) - SENOUCI Mokhtar (1914) - SERIDJ Ziane (1914) - SERRDJ Salem (1914) - SLIMAN Amar (1918) - SLIMANE Sebah (1919) - TAMI Mebarek (1918) - TENNANI Mohammed (1918) - TEZAGH Mohamed (1918) - TLIDJINE Mohamed (1916) - TOUCHI Amar (1918) - TOUMACHE Ali (1914) - VINCENT Vincent (1917) - ZEBOUCHI Mohammed (1918) - ZEGADI Abdelkader (1915) - ZEKRAOUI Mohammed (1918) - ZERZI Messaoud (1918) - ZIDOUN Zeidouni (1918) - 

Tableau d'honneur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55869486/f35.image>



Edition Vadeil, Aumale

11. - TABLAT. - La Grand'Rue, route d'Aumale

Phot. Leroux, Alger

SYNTHESE réalisée avec l'article important de Georges BOUCHET sur TABLAT et des liens ci-dessous :

ET si vous souhaitez en savoir plus sur **TABLAT**, cliquez SVP au choix sur l'un de ces liens :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

http://alger-roi.fr/Alger/titteri/textes/14_titteri_tablat.htm

<https://www.youtube.com/watch?v=BbuMwtdrt74>

<http://kall.e-monsite.com/http-kall-e-monsite-com/histoire-de-l-algerie/commando-ali-khodja.html>

http://www.harkisdordogne.com/pages/Massacres_de_Harkis_de_Juillet_a_Aout_1962Premiere_partie-8268886.html

<http://www.raconte-moi-woippy.net/manifestations/algerie.htm>

<http://parcours-singuliers.centerblog.net/8-le-temps-des-soldats-rappeles-pour-la-guerre-en-algerie>

http://www.titteri.org/v_medea.htm

<http://algeriemonbeaupaysretrouve.olympe.in/sixgenerations.htm>

http://alger-roi.fr/Alger/tablat/pages/7_tablat_entree_village.htm

<http://www.amicale8rpima.com/pages/photos-souvenir-amicalistes/algerie.html>

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=Tablat%2C+Commune+mixte+%28Alg%C3%A9rie%29>

2/ **Le terrorisme urbain dans la guerre d'Algérie**

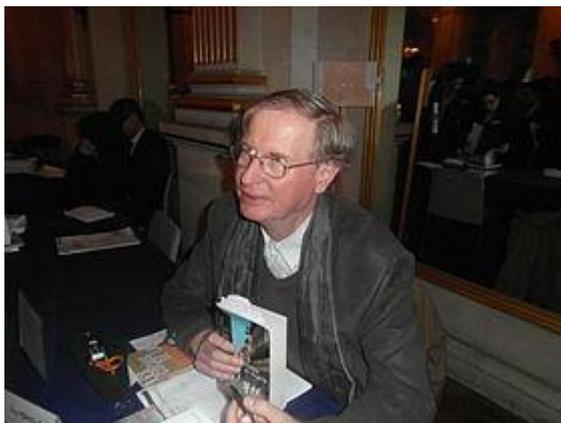
- Auteur Guy PERVILLE -

La présente communication n'expose pas les résultats d'une recherche achevée : elle ne vise qu'à définir la problématique d'une enquête dont l'essentiel reste à réaliser.

Du terrorisme

Le mot « *terrorisme* » ne peut être employé sans précaution, car il reste fortement marqué par les connotations péjoratives héritées de ses origines. Créé en France pour stigmatiser les méthodes répressives du « *Gouvernement révolutionnaire* » de 1792 à 1794, il n'a pas cessé d'être employé pour discréditer les méthodes violentes employées par divers mouvements cherchant à renverser un pouvoir établi, jusqu'à la Deuxième guerre mondiale. A partir de ce moment, l'usage qui en a été fait

par la propagande nazie et collaborationniste contre la résistance des peuples occupés a entraîné un discrédit du mot lui-même ; beaucoup depuis lors préfèrent le traduire automatiquement par « résistance » à l'oppression. C'est ainsi que la lutte armée des nationalistes algériens pour l'indépendance de leur pays a fait l'objet de cette double désignation contradictoire. Et pourtant, ceux-ci employaient parfois le mot « *terrorisme* » dans des textes à usage interne. Et depuis 1992, les déclarations officielles et la presse algérienne stigmatisent le « *terrorisme* » des islamistes tout comme les autorités et la presse française d'Algérie stigmatisaient celui du FLN trente ans plus tôt.



Guy PERVILLE (1948/.... : https://fr.wikipedia.org/wiki/Guy_Pervill%C3%A9

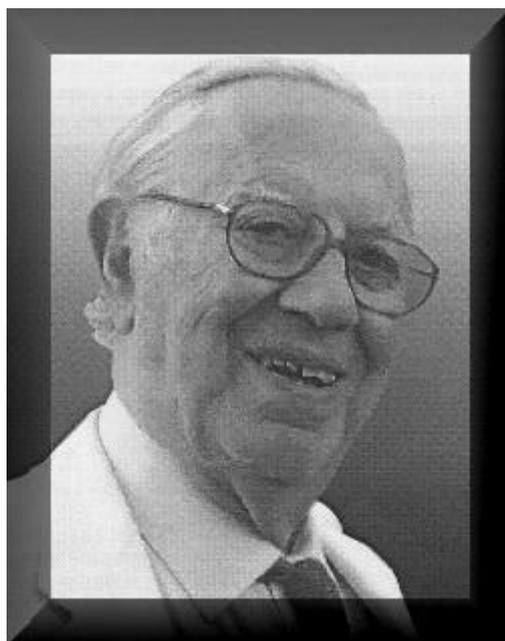
Le terrorisme n'est donc pas un faux problème, et les historiens doivent tenter de l'étudier en commençant par en définir le concept. On entend généralement par « *terrorisme* » tout acte de violence dirigé contre des individus, des groupes ou des populations sans défense (qu'ils soient non armés ou désarmés). En ce sens, les actes terroristes se distinguent clairement des actes de guerre qui sont commis réciproquement par deux forces armées, dont chaque membre essaie de tuer pour ne pas être tué. En conséquence, les actes de terrorisme sont punissables comme « *crimes de guerre* », c'est-à-dire comme violations des « *lois de la guerre* » par lesquelles les Etats dits « *civilisés* » avaient convenu d'épargner les non-combattants et les soldats « *hors de combat* » dans leur intérêt mutuel...

Extrait : Aussitôt, l'engrenage se mit en marche. Le 26 février, un convoi de véhicules civils tomba dans une embuscade de l'ALN au **col de SAKAMODY**, à 50 km au Sud-est d'Alger : huit personnes (dont une petite fille de sept ans, et un membre du comité algérois pour la trêve civile) furent assassinées. Peu après, plusieurs familles de colons furent massacrées dans leurs fermes à l'est de la Mitidja et près de PALESTRO. Vengeances aveugles ou provocations calculées ces actes ne pouvaient que renforcer la représentativité des voix qui réclamaient l'exécution des condamnations....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=66

3/ **Un siècle et demi de justice en Algérie**

(Auteur Maître Roland BLANQUER)



Roland BLANQUER (1924 ALGER /2010 PARIS) : <http://www.academieoutremer.fr/academiciens/fiche.php?ald=291>

Alors que j'étais jeune avocat, encore stagiaire chez l'un des grands noms du barreau d'ALGER, je recevais un jour de mon patron instruction d'assister à une reconstitution de crime dans la région de SAKAMODY, un col situé à environ 40 km d'ALGER.

Il fallut partir tôt en voiture le matin, pour être à 8 heures au pied du col, dans un fondouk où attendaient plusieurs mulets, harnachés, prêts à recevoir tous ceux qui étaient appelés à cette opération : juge, greffier, avocats des parties civiles et des prévenus, interprètes.... Toute une caravane qui, par des sentiers étroits, devait rejoindre, après deux heures de trajet, le lieu du crime.

Parcourant pour la première fois ces chemins de crêtes sur de telles montures, j'ai admiré l'étonnant paysage qui s'étendait au-dessous de nous, la rivière du HAMIZ se terminant par un des plus pittoresques barrages de l'Algérie, entouré de forêts, véritable paysage alpin à quelques lieues de la capitale.

Arrivés sur place où était évoquée la querelle mal terminée entre deux voisins qui s'étaient préalablement disputés la propriété d'une parcelle de quelques ares et avaient fini après plusieurs années de procédure, par ne trouver de solution que dans le crime, après qu'on eut entendu tous les témoins, vrais ou faux, cités par la partie civile et par l'accusé, vint l'heure des repas.

Ce déjeuner, préparé par les gens du douar sous les ordres du caïd présent sur les lieux, fut servi en plein air, sur la pelouse où une énorme keftah remplie de couscous, avoisinait les casseroles d'accompagnement avec la marga, le petit lait, la viande de mouton. Et tout le monde assis s'assit sur l'herbe, près de 20 personnes le juge, le greffier, les avocats, les parties civiles, les gendarmes et aussi... le prévenu.

Un observateur passant à ce moment, aurait presque cru à une fête de famille ; tout ce petit monde se servant au plat commun et échangeant des propos bien éloignés de la préoccupation du jour.

Si j'évoque ce souvenir aujourd'hui avant de vous parler de la justice en Algérie pendant près d'un siècle et demi de présence française, c'est pour souligner qu'on ne peut traiter d'un tel sujet sans se placer dans un contexte bien éloigné de celui d'une métropole avec ses institutions, ses règles et ses traditions et donc dans un certain folklore qui existait non dans les principes mais au quotidien. Il paraît ambitieux d'autre part de résumer dans un article toute l'œuvre française en matière de justice, mais au moins peut-on en donner un aperçu en rappelant d'abord de quelle manière cette fonction d'exerçait sous la domination turque avant le débarquement de 1830, puis en décrivant l'évolution de l'organisation judiciaire, reflet des hésitations et des tournants de la politique d'administration de ce territoire qui devait permettre à la France de tripler sa superficie et de modifier son histoire.

La justice Turque....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://alger-roi.fr/Alger/justice/textes/justice_algerie_cercle97.htm

4/ Edmond FARRAL



Edmond FARAL est né à MEDEA le 18 mars 1882 et mort à PARIS le 8 février 1958. C'était un universitaire et médiéviste .

Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de grammaire, docteur ès lettres, il devient en 1920 directeur d'études en littérature médiévale à l'École pratique des hautes études. En 1924, il est nommé professeur de littérature latine médiévale au Collège de France, dont il est administrateur de 1937 à 1955. Il est élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1936.

Lycée d'Alger et Henri IV

1903 : Elève de l'Ecole normale supérieure

1906 : Agrégé de grammaire

1907 : Professeur au lycée de Nantes et à l'école alsacienne

1910 : Docteur ès lettres

1919 : Professeur au lycée Voltaire

1920 : Directeur d'études de littérature latine du Moyen Age à l'Ecole pratique des Hautes Etudes

1937 : Administrateur du Collège de France

1955 : Admis à la retraite, administrateur honoraire

Si vous souhaitez en savoir plus cliquez SVP sur ces liens :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Edmond_Faral

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ccmed_0007-9731_1958_num_1_3_1521

5/ AÏN TEMOUCHENT : L'Itmas, un institut qui ne forme pas de futurs chômeurs



L'Institut technologique moyen agricole spécialisé

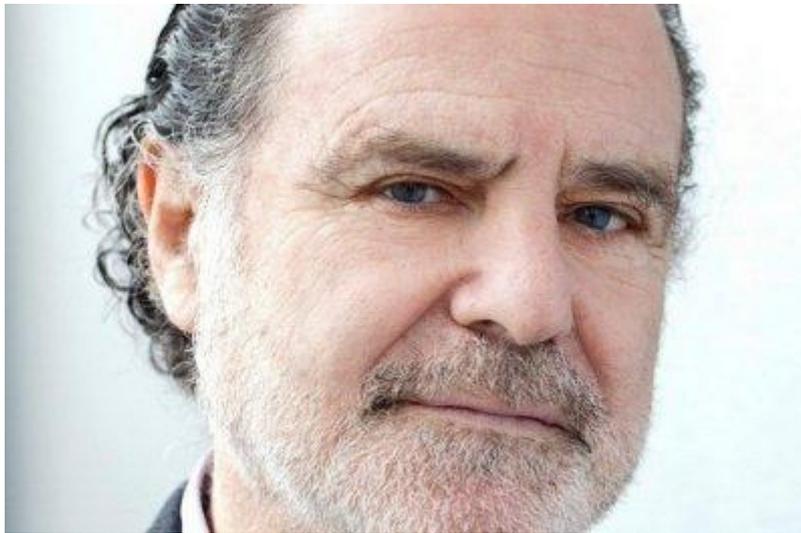
Extrait [...]

..C'est en 1929 qu'elle a été fondée sous la forme d'une ferme-école sur 120 ha, à 2 km de la ville. Par ailleurs, on a constaté qu'en ce qui concerne la formation continue, celle-ci trouve un engouement certain chez beaucoup d'agriculteurs ou Des jeunes dont les parents sont également dans le secteur. Ils viennent pour une formation de courte durée afin de décrocher un certificat qui leur permettra d'obtenir un prêt au titre d'un dispositif à l'emploi (Ansej, CNAC)....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire cet article : http://www.elwatan.com/regions/ouest/actu-ouest/ain-temouchent-l-itmas-un-institut-qui-ne-forme-pas-de-futurs-chomeurs-26-08-2015-302222_222.php

6/ Une contribution du professeur à la Sorbonne Alain BENTOLILA – Sur la question des langues à l'école

Alain BENTOLILA est un linguiste français né le 21 avril 1949 à RELIZANE. Auteur d'une vingtaine d'ouvrages concernant notamment l'illettrisme des jeunes adultes et l'apprentissage de la lecture et du langage chez l'enfant, il est professeur à l'université PARIS DESCARTES.



Alain BENTOLILA : « Les élèves algériens errent dans un brouillard linguistique propice aux pires rencontres. ».

Il nous faut nous interroger sur un de ces choix majeurs : celui de la langue arabe littérale pour l'école algérienne. Cette interrogation est certes délicate ; ouvrant sans doute la voie aux pires malentendus. Mais c'est une analyse nécessaire si l'on veut en finir avec les préjugés et les fausses querelles. Il ne s'agit pas en effet d'une bataille partisane entre le français et l'arabe. Celle qui a lieu dans les pays du Maghreb est infiniment plus importante : elle oppose la liberté des esprits à l'enfermement des intelligences ! Et cette bataille-là, le français comme l'arabe peuvent chacun la perdre ou choisir de la gagner ensemble. Je veux affirmer d'emblée – afin d'effacer tout soupçon de néocolonialisme – que si j'avais été ministre de l'Education en Algérie, à l'aube de son indépendance, j'aurais sans la moindre hésitation décidé que l'arabe deviendrait la langue de l'enseignement et de l'administration du pays. Juste revanche sur l'histoire coloniale, juste volonté d'adapter une école à la langue et à la culture de ses élèves et de ses citoyens. Mais j'aurais choisi comme langue d'enseignement l'arabe algérien et surtout pas l'arabe littéral ! Le choix des nouveaux maîtres de l'Algérie au lendemain de son indépendance fut malheureusement l'arabe classique, langue que l'on voulait être celle de tous les musulmans. Affichage religieux et panarabisme furent les ressorts d'une décision qui signa la faillite de l'école algérienne...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.algeriepatriotique.com/article/une-contribution-du-professeur-la-sorbonne-alain-bentolila-sur-la-question-des-langues-l-eco>

NDLR : Concernant l'Arabe classique je suis totalement de son avis ; plusieurs générations, post indépendance, auront à souffrir de cette décision idéologique. Mais est-ce bien notre problème ? Où je suis en opposition avec les déclarations de notre éminent compatriote c'est l'impasse qu'il fait du Français, considéré par des élites algériennes, tel Kateb YACINE, comme un butin de guerre. L'arabe dialectal d'alors n'était pas uniforme dans beaucoup de régions algériennes et les spécificités étaient souvent mises en opposition (Kabyles, Chaouïas, Mozabites...) ; les particularismes locaux étaient aussi très nombreux et l'oranaï, par exemple, ne comprenait pas le bônois. Le paradoxe est aussi le fait des héritiers des indépendantistes du FLN qui fréquentent, encore de nos jours et assidument, nos écoles sans aucune gêne. En effet c'est une belle revanche !

Que dire du débat actuel ou Madame la Ministre algérienne de l'Education Nouria BENGHARIT-REMAOUN fait face à une certaine fronde. Il est aussi utile de préciser qu'elle fait l'objet de pressions, totalement hors sujet, lié à son mariage avec un non musulman et qui lui est reproché bien silencieusement...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.jeuneafrique.com/mag/258875/politique/algerie-la-ministre-de-leducation-nouria-benghabrit-remaoun-face-a-la-fronde/>

7/ Chantage contre le roi du Maroc : le JDD révèle des enregistrements

Le JDD révèle des enregistrements clandestins accablants pour les deux journalistes mis en examen samedi de "chantage et d'extorsion de fonds". Le roi du Maroc est partie civile. Extraits.

Un très mauvais polar. Deux journalistes arrêtés dans un palace en flagrant délit pour chantage sur le roi du Maroc. Dans leurs poches, une enveloppe, de 40.000 euros... "en petites coupures de 100 euros", à leur demande. Dans leur poche encore, une lettre manuscrite à l'encre pas encore sèche scellant un "accord" pour "ne plus rien écrire sur le royaume du Maroc", en "contrepartie du versement de la somme de deux millions d'euros". Le JDD a eu accès aux enregistrements de rendez-vous clandestins. En trois séances avec un avocat marocain, les journalistes Éric LAURENT et Catherine GRACIET (elle n'était là qu'au dernier rendez-vous) ont scellé ce "pacte" qui leur vaut aujourd'hui d'être mis en examen pour "chantage et extorsion de fonds" et placés sous contrôle judiciaire. Récit d'une folle entreprise....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.lejdd.fr/Societe/Justice/Chantage-contre-le-roi-du-Maroc-le-JDD-revele-des-enregistrements-748547>

8/ DIVERS

-9^{ème} Salon du Savoir Faire Pieds-noirs à LE BARCARES (66), les 4, 5 et 6 septembre 2015 (Source : USDIFRA)

Hélène MARCHAND, coordinatrice du salon P.N 2015 (tél : 06.82.22.75.65)

MAS de l'Ille - Boulevard Rois DE MAJORQUE - 66420 LE BARCARES (Voir PJ n° 2)

salondusavoirfaire.usdifra@orange.fr

-Congrès VERITAS 12 septembre 2015 à partir de 14 heures à BEZIERS (34)

Palais des Congrès - 29 Avenue SAINT SAENS 34500 BEZIERS

Salle Yves NAT

Contacts : Alain AGULDO (06.16.58.40.99) - Alain AVELIN (06.76.13.12.76) - Secrétariat (05.61.09.98.73)

Site internet : <http://www.comite-veritas.com> et contact : comiteveritas@free.fr

-Publication de la C N A V (Source Mr Serge AMORICH)

Il convient de la lire avec attention. Voici le lien : http://www.legislation.cnav.fr/Documents/circulaire_cnav_2015_39_11082015.pdf
Document PDF (en pièce jointe n°3)



EPILOGUE TABLAT

Année 2008 = 27 919 habitants

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO